Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-180** **01/03/2016**

Date de mise en application : 24/02/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/03/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDT adjoint de l'Indre – DDPP adjoint de la Sarthe – DDCSPP des Deux-Sèvres - SGAR de Mayotte – SGAR de Guyane)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine :

En DDT :

- Le poste de directeur départemental adjoint de l'Indre (36)– *Journal Officiel du 28 janvier 2016 (texte n° 61)*

En DDPP :

- Le poste de directeur départemental adjoint de la Sarthe (72)– *Journal Officiel du 25 février 2016 (texte n° 103)*

En DDCSPP :

- Le poste de directeur départemental des Deux-Sèvres (79)– *Journal Officiel du 24 février 2016 (texte n° 123)*

Au SGAR :

- Le poste de secrétaire général pour les affaires régionales de Guyane – *Journal Officiel du 24 février 2016 (texte n° 124)*

- Le poste de secrétaire général pour les affaires régionales de Mayotte – *Journal Officiel du 25 février 2016 (texte n° 102)*

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL